

Les ondes radio électriques

Le développement des nouvelles technologies, comme la téléphonie mobile par exemple, a fait apparaître une multitude d'antennes-relais en zones urbanisées, à Brest métropole comme ailleurs. Posées en hauteur, le plus souvent sur le toit de bâtiments, elles produisent divers rayonnements électromagnétiques, entre autres. De quoi s'agit-il ?



L'environnement électromagnétique se décompose en rayonnements de différentes fréquences et énergies. Ils sont aussi variés que les rayonnements des câbles électriques, les ondes radioélectriques ou ondes hertziennes, les infrarouges, la lumière, les ultraviolets, les rayons X et les rayons Gamma

Réglementation

En France, la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation des ondes radioélectriques sont de la responsabilité de l'ANFR, Agence nationale des fréquences. [Le site de l'ANFR](#) contient notamment les informations relatives à la réglementation sur les normes d'exposition aux champs électromagnétiques.

Les ondes radioélectriques sur Brest métropole

L'extraordinaire développement de la téléphonie mobile a entraîné un déploiement important d'antennes-relais sur tout le territoire français. Sur le territoire de Brest métropole, on compte plus de 160 implantations d'opérateurs.

Vous pouvez consulter la carte des implantations d'antennes de radio et de téléphonie mobile sur Brest métropole sur le site de l'ANFR, via cartoradio.fr ↗

Risques sanitaires

Des craintes s'expriment régulièrement sur les éventuels effets sanitaires liés aux ondes radioélectriques émises par ces antennes-relais de téléphonie mobile. A ce jour, l'hypothèse d'un risque sanitaire pour les populations vivant à leurs côtés n'est pas retenue par la Direction Générale de la Santé. Pour autant, des normes existent quant à leur usage et leur implantation, que Brest métropole respecte.

Pour chaque nouvelle antenne, un DIM (Dossier d'Information Mairie) est produit par l'opérateur et déposé en mairie pour consultation. Après analyse de ce DIM au regard du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002, Brest métropole peut faire réaliser des campagnes de mesures de champs électromagnétiques par l'ANFR si l'antenne prévue se situe à proximité d'un établissement sensible. Les mesures sont consultables sur le site cartoradio.fr ↗.

En savoir plus :

Consultez [le portail Radiofréquences – santé – environnement du gouvernement.](#) ↗

Les Dossiers d'Information Mairie

Certaines documentations liées aux Dossiers d'Information Mairie sont consultables en ligne.

Dossiers d'information concernant l'implantation d'une installation radioélectrique pour le site :

- > de la [rue Corot à Brest](#) (PDF - 5,6 Mo)
- > de la [rue Monjarret de Kerjegu à Brest](#) (PDF - 4,7 Mo)
- > de la [rue François Echardour à Brest](#) (PDF - 4,7 Mo)
- > de la [rue Goarem Ar-Zant à Gouesnou](#) (PDF - 7 Mo)
- > de la [rue Romain Gary à Brest](#) (PDF - 3,9 Mo)
- > de la [rue du Vern à Brest](#) (PDF - 5,4 Mo)
- > de l'[avenue de Tallinn à Brest](#) (PDF - 6,4 Mo)
- > de la [rue de Kermenguy à Brest](#) (PDF - 5,5 Mo)
- > de la [zone de Mescadiou à Gouesnou](#) (PDF - 5,8 Mo)

Dossiers de modification d'une antenne :

- > [100,102 boulevard Gambetta à Brest](#) (PDF - 11,3 Mo)
- > [82 rue Général Galliéni à Brest](#) (PDF - 11,6 Mo)
- > [28 rue de la Maleyssie à Brest](#) (PDF - 10,9 Mo)
- > [Rue Coat ar Guéven, CC, rue Dupleix à Brest](#) (PDF - 11,2 Mo)
- > [6 rue Colonel Berthaud à Brest](#) (PDF - 11,3 Mo)
- > [Rue Alexis Clairaut, ZI de Kergonan à Brest](#) (PDF - 11,4 Mo)
- > [Stade du petit Kerzu, 105bis rue Jules Lesven à Brest](#) (PDF - 11,5 Mo)
- > [Rue du Cuirassé Bouvet à Brest](#) (PDF - 11,4 Mo)
- > [30 rue Mez Antellou à Guilers](#) (PDF - 8,95 Mo)
- > [330 avenue de la Libération à Brest](#) (PDF - 9,42 Mo)
- > [10 rue de Penn Ar C'hleuz à Brest](#) (PDF - 6,67 Mo)
- > [Rue Pouleder à Brest](#) (PDF - 6,20 Mo)

Dossiers d'information Free Mobile :

- > [138 rue Paul Masson à Brest](#) (PDF - 3,3 Mo)
- > [Port de commerce - Boulevard Isidore Marfille à Brest](#) (PDF - 3,1 Mo)
- > [Lieu-dit Kergontès à Gouesnou](#) (PDF - 3,5 Mo)
- > [Rue Fernand Forest à Gouesnou](#) (PDF - 6,7 Mo)
- > [Rond-point de Roch Kerezen à Plougastel-Daoulas](#) (PDF - 9,1 Mo)
- > [Lieu-dit Poull ar Feunteun à Guipavas](#) (PDF - 11,8 Mo)
- > [13 Rue Richelieu à Brest](#) (PDF - 6,70 Mo)
- > [Lieu-dit Kerdaniou à Guipavas](#) (PDF - 12,9 Mo)
- > [65 rue de Kermenguy à Brest](#) (PDF - 10,4 Mo)



Mairie ne peuvent être disponibles en version accessible sur ce site. Il est toutefois possible de les demander directement en format accessible en adressant un mail [via le formulaire de contact](#).

Recommandations


Le conseil de Brest métropole : une utilisation raisonnée de votre téléphone portable.

Le système de mesures des niveaux des ondes radioélectriques ne tient pas compte des ondes radioélectriques émises par votre propre téléphone portable. Les niveaux de ces ondes dépassent nettement les niveaux des ondes émises par les antennes-relais de téléphonie mobile, notamment en mauvaises conditions de réception,




Il est donc prudent :

- > d'éviter de téléphoner dans de mauvaises conditions de réception
- > d'éloigner l'appareil de l'oreille, en utilisant notamment les kits oreillettes
- > de réduire la durée de votre conversation à quelques minutes seulement

Vous avez un doute ?

Vous pouvez demander une mesure à l'ANFR en lui adressant [le formulaire Cerfa 15003*01](#)  signé par un organisme habilité.

Pour en savoir plus :

- > [Agence Nationale des Fréquences](#) 
- > [Agence française de sécurité sanitaire environnementale](#) 
- > Ou encore [le CRIIREM](#)  (Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Rayonnements ElectroMagnétiques)

NOUS CONTACTER

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?



Consultez notre foire aux questions



Ecrivez-nous

Dernière mise à jour le : **19 octobre 2021**

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826

29238 BREST CEDEX 2

Tel : 02 98 33 50 50

Tel.: 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30